

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

POLICE : GFI56042

SARL TRANSMER ASSURANCES

62 AVENUE CAMUS

44000 NANTES

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit une Garantie Financière telle que définie aux Conventions CGF 2012, au titre de l'activité mentionnée ci-dessous :

ACTIVITE	MONTANT DE LA GARANTIE	PERIODE DE GARANTIE
INTERMEDIAIRE D'ASSURANCE, conformément aux articles L.512-7, R.512-15 et A.512-5 du Code des Assurances	115.000 €	01/03/2014 au 28/02/2015

Fait à Paris, le 02/01/2014



Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur

NOTA :

Cette attestation ne pourra en aucun cas être utilisée pour l'enregistrement ou le renouvellement des immatriculations auprès de l'ORIAS.

En tout état de cause, il y a lieu de se référer au site de l'ORIAS (www.orias.fr) pour confirmer ou infirmer l'immatriculation auprès de cet organisme